



AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO SERVICE ECONOMIQUE TOGO-BENIN

Rédigée par Pierre-Henry LENFANT & Florent DANION
Ref note SE Actualité économique Bénin mars 2017

Mars 2017

Tel +228 22 23 46 80 (PHL) - 22 23 46 73 (FD)

NOTE

Objet : Actualité économique du Bénin - mars 2017

Mesures pour augmenter la production locale d'anacarde

L'Etat béninois vient d'instaurer un prélèvement supplémentaire de 50 FCFA/kg de noix brutes exportées, en addition de la taxe de 10 FCFA/kg prévue par la loi de finances 2017. La campagne de commercialisation de la noix de cajou a démarré en mars et se terminera le 31 octobre. Le prix d'achat au producteur a été fixé à 500 FCFA/kg, soit une hausse de 67% par rapport à la campagne précédente. La noix de cajou est l'une des principales cultures d'exportation du Bénin. En 2015, les exportations de noix de cajou ont représentées 62 MEUR. La quasi-totalité (87%) est exportée (non décortiquée) vers l'Inde. Le gouvernement prévoit dans son programme d'action de transformer localement 50% des noix brutes d'ici 2021.

Lancement d'une émission obligataire de 150 Mds FCFA (229 M EUR)

Pour financer une partie des investissements prévus dans le programme national d'investissements au titre de l'année 2017, le Bénin vient d'émettre un emprunt obligataire de 150 Mds FCFA (229 M EUR), d'une maturité de dix ans à 6,5 %. La souscription couvre la période du 28 février au 31 mars 2017. Dans un contexte de resserrement des liquidités disponibles sur le marché obligataire (la précédente émission du Bénin sur le marché régional n'a été couverte qu'à hauteur de 71 %), cette émission pourrait permettre de capter les financements auprès d'un plus grand nombre d'investisseurs.

Diminution des échanges commerciaux avec la France

En 2016, la récession économique au Nigéria a fortement affecté le commerce de réexportation du Bénin, de même que l'activité au port de Cotonou. Cet effet, conjugué au ralentissement économique du pays, a eu un impact sur les exportations françaises qui ont diminué de 16,4%, à 214,1 M EUR (- 2 M EUR). Plutôt marginales, les importations françaises en provenance du Bénin se sont élevées à 4,4 M EUR, en baisse de 23%. L'excédent commercial en faveur de la France s'est ainsi contracté de 16% (-39,3 M EUR) pour atteindre 209,7 M EUR.

La BCEAO veut renforcer la liquidité du marché bancaire de la zone UEMOA

Lors de sa réunion du 1er mars dernier, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de baisser de 200 points de base le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA. Celui-ci est passé de 5% (taux en vigueur depuis 2012) à 3%. Cette mesure, qui vise à renforcer la liquidité sur le marché régional, rentrera en vigueur le 16 mars. Le Comité a par ailleurs maintenu à 2,5% le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est lui aussi resté à 4,5%, soit au niveau en vigueur depuis le 16 décembre 2016.

L'initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) adopte 19 projets

Le deuxième Conseil d'administration de l'IAER s'est tenu à Conakry le 4 mars dernier, en présence des Chefs d'Etat guinéen et tchadien et de Mme Ségolène Royal. 19 projets ont été adoptés, dont la construction de quatre micro-barrages pour la Guinée (capacité totale de 45 MW), de centrales solaires au Niger (Agadez : 3 MW, et Gourou Banda : 30 MW) et au Bénin (Onigbolo : 25 MW) et de lignes de transmission (Mali) et d'interconnexion (Ghana-Côte d'Ivoire). L'IAER a été lancée lors de la COP 21 par les chefs d'Etat africains. Elle vise à augmenter de 10 GW la production d'énergie renouvelable du continent d'ici 2020. Dix bailleurs de fonds ont promis un financement total de 10 Mds USD d'ici 2020 (2 Mds EUR pour la France).

Emission réussie du dernier bon du Trésor

L'Etat du Bénin a sollicité le 22 mars, 25 Mds FCFA (environ 38 M EUR) sur le marché des titres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine. Les adjudications concernent deux types de maturités de bons du Trésor, à 3 et 6 mois. 42,3 Mds FCFA ont été proposés (14,9 Mds à 3 mois, 27,5 Mds à 6 mois), et 27,5 Mds FCFA retenus. Le Bénin a ainsi couvert son émission à hauteur de 110 %, notamment grâce à des soumissions du Burkina Faso, qui représentaient 23,9 Mds FCFA des montants proposés, et 16,5 Mds des montants retenus.

Nouvelle taxe au cordon douanier dès le 1er mars

Dans une note circulaire du 24 février 2017 adressée à tous les commissionnaires agréés en douane au Bénin, le Directeur général par intérim des douanes et droits indirects, a fait savoir qu'une nouvelle taxe sera perçue au cordon douanier à compter du 1er mars 2017. Dénommée "Prélèvement sur contribuable non connu du fisc" (CNF), cette taxe est calculée au taux de 10% de la valeur en douane majorée de l'ensemble des droits et taxes exigibles, à l'exception de la TVA, pour les importations réalisées par les entreprises non connues au fichier de la direction générale des impôts.

Dettes publiques de 48% du PIB à fin décembre 2016

Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette publique du Bénin s'élevait à 2 513 Mds FCFA (3,8 Mds EUR). La dette extérieure s'élève à 1 140 Mds FCFA (1,7 Md EUR) et la dette intérieure à 1 373 Mds FCFA (2,1 Mds EUR). Le taux d'endettement public total est estimé à 47,6% du PIB en 2016, en progression rapide mais en dessous du plafond de 70% fixé par l'UEMOA. Le ratio de la dette extérieure rapporté au PIB se situe à 21,6%. La dette intérieure, qui a le plus progressé ces dernières années (avec l'augmentation de l'encours sur les titres d'Etat), représente 26 % du PIB, avec un coût moyen pondéré de 6 % l'an.

Un nouvel accord triennal signé avec le FMI

Le Bénin et le FMI viennent de signer un accord triennal soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord bénéficie d'un financement de 151 M USD (90% de la quote-part du pays). Il a pour objectif de réduire le déséquilibre extérieur et de favoriser les investissements dans les infrastructures et les dépenses sociales prioritaires. Un premier versement de 21,6 M USD a été immédiatement effectué, les montants restants seront échelonnés sur la durée du programme, sous réserve de revues semestrielles concluantes.